

Cahier des charges technique

Dix questions pour que votre DSI ou votre service informatique cadre le projet avant le devis. Ce document complète le cahier des charges fonctionnel, qui dit ce que le projet doit faire.

Projet :

Votre nom :

Date :

1 Dans quel système d'information s'insère le projet ?

Les logiciels en place, l'annuaire des comptes, les postes et les appareils utilisés, les règles de la DSI. Dites aussi qui suit le projet de votre côté, et qui décide en cas de doute.

2 Où sera-t-il hébergé ?

Dans le cloud ou dans vos locaux, dans quel pays, chez quel hébergeur, sur des comptes à votre nom. Certaines données imposent un hébergeur certifié : HDS pour les données de santé, SecNumCloud pour certaines données publiques sensibles.

3 Avec quels systèmes doit-il échanger ?

Pour chaque échange : quelles données, dans quel sens, à quel rythme, et quel système fait référence. Prévoyez aussi ce qui se passe quand l'autre système est en panne.

4 Comment les utilisateurs se connectent-ils ?

Par l'annuaire de l'entreprise (SSO) ou des comptes dédiés, avec ou sans double authentification. Ajoutez la liste des rôles, et ce qui se passe quand quelqu'un quitte l'entreprise.

5 Quelles exigences de sécurité ?

Votre politique de sécurité si elle existe, le chiffrement attendu, le journal des actions et sa durée de conservation, les tests demandés avant la mise en production.

6 Quelles données, et quelles règles RGPD ?

Les données personnelles traitées, leur durée de conservation, leurs destinataires et les sous-traitants. Le prestataire signe le contrat de l'article 28 du RGPD, et le traitement entre dans votre registre.

7 Quelle disponibilité et quelles performances ?

Les heures et les périodes critiques, les volumes attendus, le temps de réponse acceptable. Fixez aussi la durée d'interruption tolérée, la quantité de données que l'on peut perdre, qui fixe la fréquence des sauvegardes, et qui surveille et intervient.

8 Quelles données reprendre, et comment basculer ?

Ce qui est repris, d'où, avec quelles règles pour les doublons et les erreurs. Prévoyez qui vérifie le résultat, la date de bascule et le retour arrière si quelque chose se passe mal.

9 Comment recetter et mettre en production ?

Les environnements de test, les données utilisées pour la recette, les critères qui valident une version et qui les vérifie. Ajoutez les périodes où rien ne doit être mis en production.

10 Que doit-on vous remettre ?

Le code source et son dépôt, les accès, la documentation d'exploitation, le schéma d'architecture. Prévoyez la réversibilité et la maintenance : qui reprend la main, et dans quel délai. Demandez enfin la liste des coûts récurrents, hébergement et services tiers, et ce qui les fait varier.

Et ensuite ?

Gardez vos réponses pour l'appel, ou envoyez-les à l'avance à contact@beaspo.com. En 30 minutes, Clément les reprend avec vous. Sous 48 h, tout est posé par écrit : le périmètre, le budget et le délai.

Réserver un appel : beaspo.com/#projet

Exemple rempli

La DSI d'un réseau de magasins de bricolage, qui fait développer un outil de commandes spéciales. Un cas type, pour voir le niveau de détail utile.

1 Dans quel système d'information s'insère le projet ?

Un réseau de 40 magasins, un ERP de gestion commerciale, un annuaire Microsoft de 900 comptes, des postes Windows et des tablettes. Suivi par le responsable des études.

2 Où sera-t-il hébergé ?

Dans le cloud, en France ou dans l'Union européenne, sur un compte au nom de l'entreprise. Pas de données de santé, donc pas besoin d'hébergeur certifié HDS.

3 Avec quels systèmes doit-il échanger ?

L'ERP fait référence pour les articles et les prix, lus chaque nuit. Les commandes validées partent vers l'ERP aussitôt ; s'il est indisponible, elles attendent et repartent.

4 Comment les utilisateurs se connectent-ils ?

Par l'annuaire Microsoft de l'entreprise, avec double authentification. Trois rôles : vendeur, chef de magasin, siège. Un compte désactivé perd l'accès aussitôt.

5 Quelles exigences de sécurité ?

Notre politique de sécurité, jointe. Un journal des actions gardé un an. Un test d'intrusion par un cabinet extérieur avant la mise en production.

6 Quelles données, et quelles règles RGPD ?

Le nom et le téléphone des clients, pour les prévenir de l'arrivée de leur commande, supprimés un an après le retrait. Contrat de sous-traitance signé avant le démarrage.

7 Quelle disponibilité et quelles performances ?

Utilisé de 8 h à 20 h, six jours sur sept, jusqu'à 600 commandes par jour. Au plus une heure d'interruption, et une heure de données perdues.

8 Quelles données reprendre, et comment basculer ?

Les 8 000 commandes en cours, reprises du tableur actuel et vérifiées sur un magasin pilote. Bascule un lundi, retour possible à l'ancien fichier pendant une semaine.

9 Comment recetter et mettre en production ?

Une recette sur un environnement séparé, avec des données anonymisées, validée par la DSI. Aucune mise en production pendant les soldes.

10 Que doit-on vous remettre ?

Le code dans notre dépôt, tous les accès à notre nom, la documentation et le schéma d'architecture. Une maintenance avec un délai de prise en charge écrit.